

Séance du 12 juin 2014

Mairie de
DOLO
22270

☎ 02.96.50.62.28

📠 02.96.50.62.05

L'an deux mille quatorze, le douze juin à vingt heures, le Conseil Municipal de DOLO, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : Eric MOISAN, Jean MEGRET, Vincent RENOUEVEL, Sylvain JOUAN, Michel QUERCIOLI, Francis JOUFFE, Valérie RICARD, Christelle MEUNIER, Philippe CLEMENT, Pierre AUVRET, Frédérique RAKOTONIAINA, Chantal TARDY, Solène POIDEVIN.

EXCUSES : Daniel CRESPEL, Jacky GILLET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent RENOUEVEL.

SOUS-PREFECTURE

- 7 JUL. 2014

DINAN

Date de la convocation et d'affichage : 02 juin 2014

Objet de la délibération
n° 20140612009

Nombre de Membres : 15

En exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 13

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Mr Le Maire expose au Conseil Municipal que Mr Sylvain JOUAN souhaite acquérir la parcelle cadastrée section ZN n° 21 située à La Touche es Bigot et appartenant aux Consorts RICARD.

Une modification du P.L.U est nécessaire afin de reclasser cette parcelle UC en UY.

Par conséquent, Mr Le Maire présente un devis établi par le Bureau d'Etudes URBA OUEST CONSEIL de Derval pour un montant de 1 995 € H.T

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ce devis et autorise Mr Le Maire à le signer.

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Eric MOISAN

